Villefranche-sur-Saône (69) : accompagnée de son enfant, elle réclame du silence au cinéma, elle se fait frapper et cracher dessus

16/11/2024 à 10h44



Car ce jour-là, dans la salle obscure, une mère accompagnant son fils pour voir un film, avait réclamé le silence à plusieurs reprises à deux jeunes femmes bruyantes et alcoolisées.

A l'issue de la séance, le duo l'avait attendue. Et l'une des deux perturbatrices avait frappé et craché sur la mère de famille (1 jour d'ITT), sous les yeux de son enfant.

Lors de l'audience, le parquet a requis 600 euros d'amende à l'encontre de la prévenue qui ne s'était pas déplacée. Les juges caladois ont été plus sévères en faisant monter l'amende à 1000 euros. Par ailleurs, la victime sera indemnisée à hauteur de 500 euros au titre du préjudice moral subi lors de l'agression.

www.lyonmag.com